

Travail social et droits humains : colloque national d'AvenirSocial

Les droits humains sont bien plus qu'une référence lointaine pour le travail social: ils fondent le travail social, qui se définit comme une profession des droits humains, tant dans ses ancrages théoriques que pratiques. Plusieurs interventions (Manon Schick, Nivedita Prasad, Cesla Amarelle) mettront en lumière les prochains défis pour les droits humains dans le travail social d'un point de vue de la pratique professionnelle et d'un point de vue politique. Les cinq forums (Parentalité et détention, Aide sociale, Protection des mineurs, Migration, Travail social en tant que profession des droits humains) permettront l'échange entre les participant-e-s sur des thématiques précises, qui seront mises en commun dans le cadre de la table-ronde.

Le colloque s'adresse aux professionnel-le-s issu-e-s de la pratique, de la recherche, aux étudiant-e-s et ainsi qu'à toutes les personnes intéressées.